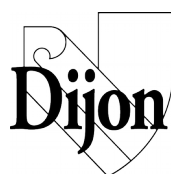


# PROTOCOLE PARTENARIAL



Ville de Dijon, Dijon Métropole et le groupe SNCF

## **1 - UNE HISTOIRE COMMUNE** - Page 03

**Un cercle vertueux qui se perpétue** - Page 03

**Une entreprise dynamique au service d'un territoire** - Page 04

**Une Capitale régionale attractive au sein d'une Métropole dynamique** - Page 05

## **2 - OBJECTIFS PARTAGES ET ENJEUX COMMUNS** - Page 06

**Thématique 1 \_ Attractivité du territoire** - Page 07

**Thématique 2 \_ Fonciers et immobilier** - Page 07

**Thématique 3 \_ Logistique urbaine** - Page 08

**Thématique 4 \_ Infrastructures et accessibilité ferroviaire** - Page 08

## **3 - AXES DE PARTENARIAT ET ENGAGEMENTS COMMUNS** - Page 09

**Insuffler une dynamique visant à stimuler l'attractivité du territoire** - Page 09

**Favoriser le renouvellement de la ville sur elle-même** - Page 09

**Créer les conditions favorables au développement d'une logistique urbaine durable** - Page 10

**Poursuivre les études engagées** - Page 10

**Consolider les infrastructures ferroviaires** - Page 10

## **4 - ORGANISATION DU PILOTAGE ET SUIVI DU PROTOCOLE** - Page 11

**4.1 - Comité de pilotage** - Page 11

**4.2 - Comité technique** - Page 11

## **5 - DURÉE DU PROTOCOLE** - Page 12

## 1 - UNE HISTOIRE COMMUNE

### Un cercle vertueux qui se perpétue

Dijon, c'est 180 ans d'histoire ferroviaire depuis la décision prise le 22 janvier 1842 par le Conseil Municipal d'un crédit de 1 million de francs pour la construction de la ligne Paris - Lyon qui doit passer par Dijon jusqu'à la mise en accessibilité des quais aujourd'hui.

*En 2007, extrait de la revue du Grand Dijon titrée **Dijon au cœur de l'étoile ferroviaire** :*

*« Dijon Ville, trois minutes d'arrêt ». Derrière le refrain, plus d'un siècle et demi d'histoire ferroviaire... Entre 1851 (ouverture de la ligne Paris-Lyon-Marseille) et 2011 (ouverture de la LGV Dijon-Mulhouse) en passant par 1981 (entrée en gare du TGV Sud-Est), le train a largement contribué au développement démographique et économique de la capitale bourguignonne, en même temps qu'il a façonné son urbanisme. ...*

*La gare Dijon-Ville reste l'un des endroits les plus fréquentés de la ville. Les travaux bien engagés sur le site vont la conforter : la gare est devenue aujourd'hui le lieu de croisement de tous les modes de transport urbains et interurbains. Dijon et le train : voilà qui ressemble donc à une histoire d'amour.*

*La SNCF continue de considérer Dijon comme une « grande ville ferroviaire ». En témoigne l'ouverture récente du centre de maintenance des trains express régionaux comme l'implantation de son centre de logistique industrielle. Demain encore, le train continuera de porter le dynamisme de Dijon. La construction de la ligne à grande vitesse Rhin-Rhône promet de rapprocher Besançon, Mulhouse et Strasbourg, mais aussi Lyon et Paris. Des liaisons interrégionales seront envisagées vers l'ouest, après l'amélioration de la desserte directe de Roissy. L'enjeu est de taille : imposer Dijon comme une plaque tournante du trafic dans le Centre-Est, et rendre la métropole régionale encore plus accessible et donc plus dynamique. »*

Au 19<sup>ème</sup> siècle, l'arrivée du train va induire de profondes transformations dans le tissu urbain avec l'émergence de nouveaux quartiers (secteur Marmuzots et Victor Hugo notamment) et l'implantation de grandes industries en particulier dans les domaines agroalimentaire et mécanique : rue Devosge pour les biscuits Pernot, boulevard Voltaire pour Terrot, boulevard Carnot pour Lanvin, quai Nicolas-Rolin pour Amora .... Progressivement, le réseau ferré s'est étoffé autour de Dijon pour constituer une véritable étoile ferroviaire dotée de 5 branches (vers Paris, Lyon, Nancy, Dole et Bourg en Bresse).

Plus récemment, l'histoire se poursuit avec plusieurs faits marquants comme celui de la création d'un pôle d'échanges multimodal (PEM) en 2009 pour 7 millions d'euros d'investissement, l'installation du centre de commande de ligne à grand vitesse Rhin-Rhône dans le quartier de l'Arsenal en 2009 ou encore l'arrivée du tramway en gare de Dijon en 2012.

## Une entreprise dynamique au service d'un territoire

Le Groupe SNCF sur le territoire métropolitain c'est :

- 2500 agents SNCF, soit 1/3 des agents SNCF de la Région Bourgogne-Franche-Comté,
- l'accueil de 6 300 000 voyageurs chaque année en gare de Dijon ville, véritable nœud ferroviaire national avec 360 circulations quotidiennes de TGV, TER et FRET,
- une gare rendue 100% accessible en deux étés, dont chaque quai est doté d'une rampe et d'un ascenseur,
- et 150 000 voyageurs annuels dans les autres gares TER de la Métropole : Dijon Porte Neuve, Ouges, et Neuilly les Dijon,
- des liaisons TGV et TER directes vers les plus grandes métropoles du Pays : Paris, Lyon, Montpellier, Marseille, Nice, Strasbourg, Metz, Nancy, Besançon, Belfort...
- des liaisons TGV internationales directes vers Bâle, Zurich et Lausanne,
- 14.2 M€ d'achats annuels auprès de 118 entreprises de la métropole,
- 115 000 m2 de bâtiments, et 291 ha de foncier non bâti,
- le centre de triage FRET à Perrigny qui est le deuxième de France par son trafic,
- 60 % des wagons fret circulant en France passent par le nœud ferroviaire dijonnais

## Une Capitale régionale attractive au sein d'une Métropole dynamique

### Dijon, destination touristique

Doté d'un patrimoine historique exceptionnel et porte d'entrée sur des vignobles millénaires, Dijon rayonne à l'international à travers notamment une double reconnaissance depuis 2015 au patrimoine mondial de l'UNESCO pour « Les climats du vignoble de Bourgogne » et le « repas gastronomique des Français » (*CNN Travel a classé en janvier Dijon parmi les 22 meilleures destinations de l'année 2022*). Plus de 3 millions de visiteurs viennent chaque année du monde entier découvrir les trésors cachés de Dijon.

Cette double distinction UNESCO fait également écho à la future Cité internationale de la gastronomie et du vin (CIGV) dont l'ouverture est prévue au printemps 2022. Située au 1<sup>er</sup> kilomètre de la Route des Grands Crus et à proximité immédiate du cœur de ville, ce projet d'envergure à dimension culturelle, touristique et économique viendra renforcer l'attractivité et le rayonnement de Dijon. Plus d'un million de visiteurs par an est attendu sur le site.

### Dijon, ville étudiante

La métropole Dijonnaise sait aussi attirer les talents de demain. 3<sup>ème</sup> grande ville où il fait bon étudier (*L'Étudiant 2021*), avec plus de 40 000 étudiants et une quinzaine d'établissements d'enseignement supérieur, Dijon Métropole s'est imposée comme une grande ville universitaire. Outre l'université de Bourgogne, le territoire regroupe des grandes écoles d'ingénieurs, de management, de sciences politiques et d'art... Soit plus de 400 formations qui propulsent Dijon au rang européen.

Un dynamisme qui se mesure aussi avec l'arrivée récente sur le campus métropolitain de 2 nouvelles écoles d'ingénieurs (ESEO et ESTP) en 2021. D'autres écoles d'enseignement supérieur sont également attendues sur Dijon dans les prochaines années.

### Dijon, l'excellence pour entreprendre

5<sup>ème</sup> métropole intermédiaire la plus attractive (*baromètre Athur Loyd sur l'attractivité des métropoles françaises – édition 2020*) avec plus de 15 000 entreprises installées sur le territoire et un faible taux de chômage par rapport à la moyenne nationale, Dijon bénéficie d'une économie dynamique en misant notamment sur le développement de ses filières d'excellence :

- Agroalimentaire : avec des entreprises leaders, comme Dijon Céréales, Maille, Seb ou encore Tetrapak, la filière s'est progressivement organisée et a vu émerger le pôle de compétitivité Vitagora, leader sur les problématiques de goût / nutrition / santé. La métropole fait partie des 7 pôles géographiques français de compétences dans le domaine des sciences et technologies du vivant et de l'environnement. Elle a également été désignée TI (Territoire d'Innovation) pour le Système alimentaire durable de 2030.

- Santé : la filière profite d'un écosystème unique avec le réseau Cluster BF Care et de nombreuses entreprises leader et innovantes telles que Urgo, Crossject, Proteor, Corden Pharma.... Elle représente 4 000 emplois soit 20 % des emplois industriels de Dijon Métropole et est en plein boom (+ 62 % d'augmentation des effectifs Recherche et Développement en 10 ans).

- Numérique : ce sont 2 500 salariés et plus de 350 entreprises qui composent un écosystème dynamique en constante évolution avec la présence sur Dijon d'entreprises innovantes mais aussi des accélérateurs de startups et des clusters. Un fort développement des formations en Intelligence artificielle et robotique (CESI, ESEO...) permet aussi de constituer un vivier

d'experts pour accompagner les acteurs de cette transformation numérique. Dijon Métropole s'affiche également comme leader des smart city avec son programme OnDijon.

Aujourd'hui, Dijon s'affirme de plus en plus comme une métropole dynamique et attractive dont le rayonnement à l'échelle nationale et internationale ne cesse de s'amplifier. En témoignage encore récemment le choix de l'Organisation Internationale de la Vigne et du vin (OIV), basée historiquement à Paris, de venir s'implanter à Dijon.

## **2 - OBJECTIFS PARTAGES ET ENJEUX COMMUNS**

Composée de 23 communes, la métropole dijonnaise compte plus de 260 000 habitants dont près de 62 % sur la ville centre. Capitale régionale de la Bourgogne – Franche-Comté, elle bénéficie d'une localisation stratégique, au centre d'un triangle Paris – Lyon – Strasbourg et à l'articulation de grandes axes d'échanges à l'échelle européenne. Cette position lui permet de bénéficier de connexions directes avec de grandes agglomérations nationales et internationales.

Au-delà de cette accessibilité privilégiée, le territoire dijonnais bénéficie d'une bonne vitalité économique et démographique, appuyée par les politiques ambitieuses mises en œuvre sur le territoire ces dernières années.

Le Groupe SNCF, à travers ses filiales et ses missions, contribue activement à l'aménagement et au développement des territoires. Outre la question de la mobilité, il œuvre, par exemple, aussi en faveur de la production de logements ou de la logistique urbaine. De par son rôle et son ancrage sur territoire dijonnais, il est un partenaire naturel et accompagne depuis plusieurs années la Ville de Dijon dans ses projets de développement et d'aménagement.

Le présent protocole vise à renforcer cette collaboration au service du territoire et à construire une relation solide et durable entre les partenaires. Cette démarche partenariale ne portera pas uniquement sur les questions de transports et de mobilités mais sera étendue à d'autres domaines de compétences en vue d'aider à la promotion et au rayonnement du territoire.

Les signataires s'engagent à développer de nouvelles synergies et opportunités de coopération et d'échanges au service du territoire dans une stratégie gagnant – gagnant.

Dans le cadre de cette démarche de travail partenarial, les 3 entités, signataires du présent protocole, ont identifié 4 grandes thématiques sur lesquelles elles souhaitent collaborer :

### **Thématique 1 \_ Attractivité du territoire**

L'attractivité d'une métropole se mesure à la capacité du territoire à attirer et retenir de nouveaux habitants et/ou de nouvelles entreprises. A ce titre, le train à grande vitesse constitue un vecteur majeur de cette compétitivité entre les métropoles françaises et participe pleinement au développement des flux et échanges entre elles.

Depuis plusieurs années, Dijon se positionne comme une ville attractive et dynamique avec de nombreux projets à rayonnement métropolitain et générateurs de flux. En attestent la double reconnaissance Unesco dont bénéficie Dijon depuis 2015 ou encore, la mise en service dès mai 2022 de la future Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin (CIGV) où près d'un million de visiteurs est attendu chaque année. L'arrivée de l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin à Dijon en 2024 contribuera également à renforcer cette dynamique.

#### Les attendus des partenaires :

- Renforcer et développer les flux tant touristiques que professionnels à destination de la métropole dijonnaise.

### **Thématique 2 \_ Fonciers et immobilier**

Entre 2013 et 2019, la Ville de Dijon a connu un accroissement démographique avec 5 000 nouveaux résidents (source INSEE), fruit d'une politique foncière et immobilière active depuis plusieurs années. Aujourd'hui, dans un contexte de raréfaction du foncier disponible et face au défi de l'artificialisation des sols, reconstruire la ville sur elle-même est un des principaux enjeux pour la métropole dijonnaise.

La mobilisation du foncier public en faveur de la production de logements est un des leviers majeurs pour un développement urbain maîtrisé. A ce titre, l'Etat et le Groupe SNCF ont signé une charte en mai 2021 au sein de laquelle le Groupe SNCF s'est engagé pour la période 2021 à 2025 à permettre la cession de sites ferroviaires vacants visant ainsi à la création de 15 à 20 000 nouveaux logements.

Aujourd'hui, plusieurs tènements ferroviaires ont été identifiés sur la métropole dijonnaise comme potentiellement mutables dans les années à venir. Peuvent être cités à titre d'exemple, le site Porte Neuve, le site Arquebuse ou le site Mariotte (liste non exhaustive).

#### Les attendus des partenaires :

- Favoriser la mutation des sites déjà identifiés, ainsi que d'autres terrains ferroviaires qui pourraient se libérer, et contribuer ainsi à la construction d'une ville durable ;

- Accompagner les services du Groupe SNCF jusqu'à l'obtention des autorisations d'urbanisme.

### **Thématique 3 \_ Logistique urbaine**

De par sa localisation géographique et son réseau d'infrastructures routières dense, la métropole dijonnaise est impactée par le phénomène d'amplification des flux de transports de marchandises observé ces dernières années notamment en raison de l'explosion du e-commerce.

En l'absence de maîtrise, ce phénomène va conduire à une forte hausse des nuisances notamment environnementales (bruit, pollution, congestion,...) et soulèvera de nombreux défis et enjeux à relever pour les villes. Dans ce contexte, Dijon Métropole s'est engagée fin 2020 dans la construction d'une politique globale de logistique urbaine durable à l'échelle de son territoire. Elle ambitionne de construire avec l'ensemble des acteurs économiques locaux un plan d'actions prioritaires et de signer une charte de logistique urbaine durable à l'horizon 2023.

#### Les attendus des partenaires :

- Contribuer à la mise en œuvre d'une logistique plus durable sur le territoire Dijonnais ;
- Conduire un travail en concertation avec le Groupe SNCF dans le cadre de l'étude pilotée par la Métropole.

### **Thématique 4 \_ Infrastructures et accessibilité ferroviaire**

Durant les dernières décennies, en raison d'une périurbanisation croissante, l'aire d'influence de Dijon s'est étendue notamment dans les territoires du Val de Norges et Plaine de Saône lesquels ont enregistré les plus fortes croissances démographiques dans l'aire urbaine.

Dans ce contexte, les flux pendulaires entre la métropole et ses territoires voisins se sont multipliés entraînant une utilisation massive de la voiture et engendrant des nuisances (congestion, pollution...).

Dès lors, il s'agira de s'interroger sur les connexions possibles entre le réseau ferroviaire et les autres réseaux de transports publics en particulier le tramway ainsi que sur les opportunités d'aménagement contribuant à faciliter les flux et échanges de et vers la métropole dijonnaise. Cette réflexion nécessitera d'associer les différents partenaires concernés et notamment la région Bourgogne – Franche-Comté, autorité organisatrice du transport collectif d'intérêt régional (en matière ferroviaire et en matière de transports interurbains).

#### Les attendus des partenaires :

- Contribuer à organiser et structurer une desserte efficace et adaptée aux flux du périurbain ;
- Contribuer aux différentes pistes de réflexion pour offrir un service et une desserte performante aux territoires voisins.



### 3 - AXES DE PARTENARIAT ET ENGAGEMENTS COMMUNS

Les axes de travail cités ci-après ne sont pas exclusifs et d'autres thématiques pourront être abordées en fonction des attentes et besoins des partenaires qui sont susceptibles d'évoluer.

#### Attractivité du territoire

*(la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin devra en être un levier majeur)*

<b>Insuffler une dynamique visant à stimuler l'attractivité du territoire</b>	Promotion croisée de la destination Dijon	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre des campagnes de promotion et de marketing pour faire connaître Dijon tant à l'échelle nationale qu'avec les pays transfrontaliers (Suisse et Allemagne) notamment le long de l'axe Rhin-Rhône.</li> <li>- Des actions de communication ciblées pourraient être mises en place (campagnes d'affichage dans les gares, encarts dans des magazines spécialisés, campagnes digitales etc).</li> </ul>
	Proposer des offres touristiques « clés en mains »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Étudier les modalités d'intégration du transport en TGV dans les produits touristiques de type package journée / week-end</li> <li>- Veiller à la bonne coordination entre les campagnes SNCF et les thématiques ou les grands événements touristiques de Dijon pour plus de synergie chaque fois que possible.</li> </ul>
	Accessibilité ferroviaire de Dijon	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre les échanges sur les évolutions de dessertes en fonction de leur fréquentation et de leur viabilité économique tant en termes de fréquences, d'amplitude que de qualité des correspondances, y compris les connexions avec les aéroports, pour accompagner la dynamique de développement territorial.</li> </ul>

#### Fonciers et immobilier

<b>Favoriser le renouvellement de la ville sur elle-même</b>	Sites potentiellement mutables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apporter un soutien aux projets de reconversion de sites pilotés par le Groupe SNCF.</li> <li>- Partager une vision dans l'exigence d'une qualité architecturale et environnementale des projets étudiés.</li> </ul>
	Reconversion du site Porte Neuve	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partager les attendus du projet d'urbanisme transitoire pilotée par le Groupe SNCF.</li> <li>- Partager le cahier des charges de l'étude de stratégie urbaine pilotée par la Ville.</li> <li>- Participer au groupe de travail mis en place par la Ville.</li> </ul>
	Quartier Gare Dijon Ville	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engager une réflexion sur l'avenir du quartier de la gare dans un contexte de métropolisation et d'offre foncière tendue au centre-ville.</li> <li>- Construire et partager une vision prospective du secteur à l'échelle et à l'image d'une métropole durable et attractive.</li> </ul>

## Logistique urbaine

<b>Créer les conditions favorables au développement d'une logistique urbaine durable</b>	Collaborer à l'étude lancée en 2022 par Dijon Métropole	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partager les éléments du diagnostic mené par la Métropole ;</li> <li>- Participer à la concertation au même titre que l'ensemble des acteurs économiques ;</li> <li>- Participer à la conception de la future charte et la mise en œuvre d'actions qui en découleront.</li> </ul>
--	---	--

## Infrastructures et accessibilité ferroviaire

<b>Poursuivre les études engagées</b>	Halte ferroviaire Porte Neuve	- Poursuivre la réflexion en lien avec la région BFC sur l'opportunité de déplacer la halte plus en connexion avec la station Poincaré du tramway.
	Raccordement La Chapelle	- Poursuivre les études en lien avec la région BFC sur la création d'un raccordement ferroviaire La Chapelle à Longvic.
<b>Consolider les infrastructures ferroviaires</b>	Ouvrages d'art	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déterminer conjointement avec SNCF Réseau les modalités de réalisation des opérations d'entretien et de maintenance des équipements ferroviaires, en particulier des ouvrages d'art.</li> <li>- Étudier la remise à niveau des talus et mur de soutènement du pont d'Ouche en face de la Cité internationale de la gastronomie et du vin</li> </ul>
	Pôle d'échanges multimodal	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Optimiser l'accueil des voyageurs et l'information multimodale en gare.</li> <li>- S'interroger sur des axes d'amélioration du service à l'utilisateur.</li> </ul>

## 4 - ORGANISATION DU PILOTAGE ET SUIVI DU PROTOCOLE

Le pilotage du protocole est assuré par un Comité de Pilotage assisté d'un Comité Technique au sein desquels les signataires du présent protocole sont représentés.

### 4.1 - Comité de pilotage

Le comité de pilotage rassemblera :

- Le Président du groupe SNCF ou son représentant,
- Le Maire de la Ville de Dijon ou son représentant,
- Le Président de Dijon Métropole ou son représentant,

Ce comité se réunira au moins 1 fois par an ou si besoin, sur demande de l'une des parties.

Cette instance de pilotage aura pour mission d'assurer le suivi de l'exécution du présent protocole et des engagements réciproques des partenaires, à savoir :

- Effectuer le bilan des réflexions et actions engagées ;
- Valider les modalités de conduite des actions à venir ;
- Assurer les prises de décision nécessaires aux orientations ;
- En cas de difficultés d'application, proposer de nouvelles orientations.

### 4.2 - Comité technique

Le comité technique rassemblera :

- Les directions et services du groupe SNCF,
- Les directions des pôles et services de la Ville de Dijon,
- Les directions des pôles et services de Dijon Métropole.

Cette instance technique aura pour mission de coordonner les études et d'assurer la préparation des comités de pilotage.

Il s'assure :

- De la bonne mise en œuvre technique du protocole et des engagements ;
- D'organiser la coordination et l'association de tous les acteurs ;
- Des modalités de conduite des différentes actions ;
- De proposer des orientations au comité de pilotage, nécessaires à la mise en œuvre du présent protocole.

Il se réunit tous les 6 mois ou sur la demande de l'une des parties.

## **5 - DURÉE DU PROTOCOLE**

Le protocole est prévu pour une durée de 5 ans et prendra effet à compter de sa signature.  
Le présent protocole pourra être prorogé avec l'accord des signataires par voie d'avenant.

**Le**

**Pour la Ville de Dijon,  
Monsieur François REBSAMEN  
Maire, Ancien Ministre**

**Le**

**Pour Dijon Métropole,  
Monsieur François REBSAMEN  
Président**

**Le**

**Pour SNCF,  
Monsieur Jean-Pierre FARANDOU  
Président**